

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## MARCHE DE NOEL DE PEROUGES 9 et 10 décembre 2017

Raison Sociale .....

Statut juridique :  Artisan  Commerçant  Auto Entrepreneur  Autres .....

Nom Prénom : .....

Adresse .....

Code postale / ville .....

Tél fixe : ..... Tel mobile : .....

E-Mail : .....

**PRODUITS PRESENTES :** (si possible joindre illustrations si vous n'êtes jamais venu)

Veuillez bien préciser **tous les produits que vous présentez à la vente** en précisant s'il s'agit de produits majeurs ou annexes

.....  
.....  
.....

Réalisation personnelle  revendeur

### RESERVATION D'EMPLACEMENT

Je réserve un emplacement avec un stand ou en intérieur (35€ le mètre) : nb de mètres : .....

J'ai besoin de table (longueur du stand)  OUI  NON

J'ai besoin d'une chaise  OUI  NON

Je réserve un emplacement et j'apporte mon propre stand (20€ le mètre) nb de mètre : .....

Chapiteau  parapluie

J'apporte mes tables et mes chaises

Je réserve un repas chaud (saucissons, pommes de terre, fromage et clémentine)

Samedi : nombre de repas..... X 10€ =

Dimanche : nombre de repas ..... X 10€

J'ai besoin d'électricité pour l'éclairage seulement

J'ai besoin d'électricité pour alimenter (préciser le type de matériel et la puissance) : .....

**ATTENTION : aucun chauffage électrique ne sera accepté**

SOIT UN TOTAL DE .....€

Profondeur de stand nécessaire : .....

Type de véhicule avec lequel vous arrivez : .....

Remarques particulières : .....

.....  
.....

### Pièces à joindre avec le dossier:

Copie de Responsabilité Civile Professionnelle **valide à la date du marché**

Extrait Kbis ou SIREN

Le chèque de caution de 70€

Acompte de 50% (encaissé à J-30)

Solde (encaissé J-8)

Fait à..... le.....

Signature

### Résumé à l'Association

Fiche d'inscription reçu le :

ACCEPTE

REFUSE

Réunion de la commission d'acceptation du

# REGLEMENT EXPOSANTS DU MARCHE DE NOEL DE PEROUGES 2017

**INFORMATIONS GENERALES :** Le marché de Noël se déroulera les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017, de 12h00 à 19h00 le samedi et de 10h00 à 18h00 le dimanche, dans la cité de Pérouges. Il est organisé par l'association Pérouges Patrimoine Animations.

**PARTICIPATION :** Le présent dossier est à retourner à Pérouges Patrimoine Animations et sera examiné par une commission qui se réunira pour examen des candidatures. Si vous êtes choisis, vous recevrez un bon pour accord. Si votre dossier n'est pas retenu, vous recevrez un mail puis un courrier avec le retour des chèques.

**Adresse pour envoi de votre dossier:**

**Office de tourisme Bureau de Pérouges**  
p/o Pérouges Patrimoine Animations  
9 route de la cité  
01800 PEROUGES

**ADMISSION :** Le marché de Noël se déroule principalement en extérieur et est ouvert aux seuls professionnels (artisans et commerçant). Les revendeurs sont refusés sauf si le produit est issu de l'artisanat.

## CRITERE DE SELECTION

- ✓ **Unité des produits.** Les stands présentant une multitude de produits différents ne seront pas retenus.
- ✓ **Variété des exposants.** Pour valoriser la diversité de produits, la commission refusera la présence de plusieurs exposants présentant des produits similaires (Seuls 5 créateurs de bijoux seront retenus). Certains produits peuvent ne pas être retenus s'il est un produit majeur chez un autre exposant.
- ✓ **Décoration et qualité du stand :** Elle doit, en tout état de cause, s'accorder avec l'esprit et la tradition des fêtes de Noël. Joindre une photo.

## EMPLACEMENT

- ✓ Seul l'organisateur est décideur de l'emplacement et celui de l'année précédente ne peut être considéré comme acquis.
- ✓ La dimension minimum du stand est de 2 mètres linéaires.
- ✓ Chaque emplacement est équipé d'un branchement électrique, les rallonges électriques et éclairages personnels restent à votre charge. Aucun chauffage électrique n'est accepté.
- ✓ Le gardiennage du marché est assuré du samedi 20h au dimanche 8h00.
- ✓ Un chèque de caution de 70€ sera demandé à chaque exposant lors de sa réservation et sera restitué le dimanche à 18h00. Ce chèque sera encaissé si l'exposant quitte le marché avant cette heure
- ✓ Aucune société n'est prévue pour le nettoyage de la place. Nous vous remercions de bien vouloir laisser votre emplacement propre. Le nécessaire est à votre disposition à la buvette.

## ANNULATION :

Du fait de l'exposant : l'annonce de l'annulation doit être faite par téléphone et confirmée par mail.

Avant le 9 novembre : remboursement intégral

Entre le 10 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre : l'acompte de 50% sera encaissé, le solde et la caution rendus.

Après le 1<sup>er</sup> décembre : l'acompte et le solde seront encaissés, la caution rendue.

Du fait de l'organisateur :

L'ensemble des sommes versées sera restitué à l'exposant. Il ne pourra prétendre à aucune indemnité compensatrice.

**INSTALLATION ET CLOTURE :** Les exposants pourront s'installer **dès 9h00 et avant 12h00** sur la place du tilleul et les limites des emplacements désignés seront à respecter afin de préserver la libre circulation des piétons. L'accès sera autorisé aux véhicules jusqu'à 12h00. Ils devront ensuite rejoindre le parking qui leur sera réservé à l'extérieur de la cité. **Les stands non occupés à 11h30 seront considérés comme libres sans que l'intéressé puisse demander ni remboursement ni indemnité.** Les stands **ne pourront être démontés avant 19h00 le samedi soir et 18h00 le dimanche.**

Signatures :

Pérouges, Patrimoine, Animations,  
La présidente,

l'exposant ,

Marie-Jo Cinquin